

## HORAIRES & COEFFICIENTS en Première et en Terminale TMD

ENSEIGNEMENTS COMMUNS	1 <sup>ère</sup>	Terminale	Coefficient
Mathématiques	4 h	3h	3
Sciences physiques	2h	2h	3
Français ①	4h	2h	3
Histoire de l'Art et des Civilisations	1h	1h	2
Langue Vivante 1	3h	3h	3
Philosophie	-	4h	3
Initiation au monde contemporain	1h	-	-
Renforcement en philosophie ou mathématiques ②	1h	2h	-
Éducation physique et sportive	5h	5h	1
Accompagnement personnalisé	2h	2h	-
Enseignement moral et civique	30 minutes	30 minutes	-
Heures de vie de classe	10h annuelles	10h annuelles	-
OPTION INSTRUMENT	1 <sup>ère</sup>	Terminale	Coefficient
Dictée et analyse	2h30	2h30	3
Exécution instrumentale	2h	2h	4
Histoire de la Musique	1h30	1h30	3
Lecture instrumentale à vue	30 minutes	30 minutes	-
Organologie	-	1h	-
Techniques du son	1h	1h	-
Musique d'ensemble	1h30	1h30	-
OPTION DANSE	1 <sup>ère</sup>	Terminale	Coefficient
Dictée et analyse	2h	2h	3
Histoire de la Musique et de la Danse	1h30	1h30	3
Exécution chorégraphique	5h	5h	4
Scénographie	-	1h	-
Anatomie	1h	1h	-
ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS	1 <sup>ère</sup>	Terminale	Coefficient
<b>2 enseignements au plus, parmi :</b>			④
■ Langue vivante 2 (ou langue et cultures de l'Antiquité, latin ou grec)	3h	3h	
■ Arts plastiques	3h	3h	
■ Harmonie ou solfège ou chorégraphie	2h	2h	
■ Atelier artistique	72h annuelles	72h annuelles	
■ Langue des signes française ③	-	-	

① Épreuve anticipée en 1<sup>ère</sup>, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 1)

② Mathématiques uniquement en 1<sup>ère</sup>

③ La LSF peut être choisie au titre d'une épreuve facultative

④ Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte

■ Si une seule épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2

■ Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1<sup>ère</sup> épreuve sont multipliés par 2

## RENSEIGNEMENTS

### ■ CONSERVATOIRE du Grand Besançon

#### ★ Secrétariat scolarité

Classes à Horaires Aménagés [Primaire > Terminale] :

[www.conservatoire.grandbesancon.fr](http://www.conservatoire.grandbesancon.fr)

### ■ LYCÉE PASTEUR

4, rue du Lycée | 25000 Besançon

☎ 03 81 81 22 89 | [www.lycee-pasteur.com](http://www.lycee-pasteur.com)

Impression : Ville de Besançon

Photographie : Nicolas Waltefaugle



**Doubs**  
le département

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ

Grand  
Besançon



# MUSIQUE DANSE

## TMD

> Techniques de la Musique et de la Danse  
Seconde / Première / Terminale [lycée]

Conventions  
avec l'Éducation nationale  
Lycée Pasteur [Besançon]

Conservatoire  
à rayonnement régional  
du Grand Besançon

musique  
danse  
théâtre

Conservatoire du Grand Besançon

Cité des Arts de Besançon Franche-Comté

1 Passage des Arts | 25000 Besançon | 03 81 87 87 00

[www.conservatoire.grandbesancon.fr](http://www.conservatoire.grandbesancon.fr)

Licences : 1-1064242 / 1-1064241 / 3-1026201.

Grand  
Besançon



# MUSIQUE & DANSE [TMD]

## > Seconde / Première / Terminale

MUSICIEN... DANSEUR... une volonté de se perfectionner au Conservatoire, tout en poursuivant harmonieusement votre scolarité au lycée, afin d'exercer plus tard un métier en rapport avec votre passion ?

★ **Le Bac TMD est fait pour vous !**

Étant donné le caractère spécifique de cette formation, seule une vingtaine de lycées propose cette filière en France.

### POUR QUI ?

Accessible après une 3<sup>e</sup> générale ou « Horaires Aménagés », cette filière propose un enseignement général spécifique.

Ce baccalauréat s'adresse aux instrumentistes et aux danseurs qui souhaitent consacrer beaucoup de temps à leur passion en leur garantissant une entière compatibilité entre les études au lycée et au Conservatoire.

### AU PROGRAMME ?

■ Le lycée Pasteur assure les enseignements généraux [français, philosophie, langues étrangères, histoire de l'art et des civilisations, mathématiques et physiques] ainsi que les enseignements technologiques [étude des principes physiques des instruments, reproduction du son, performances des amplificateurs, dynamique de la danse...].

★ **De plus, ce lycée possède un internat.**

■ Le Conservatoire assure l'enseignement artistique : musique, danse, formation musicale, pratique collective, analyse...

★ **Les cours sont dispensés par des professeurs diplômés musiciens ou danseurs.**

### LES DISCIPLINES PROPOSÉES AU CONSERVATOIRE ?

★ **ÉRUDITION** ★ Formation musicale / Écriture / Direction d'orchestre / Musique Assistée par Ordinateur ★ **PRATIQUES COLLECTIVES** ★ Orchestres / Ensembles à vents et à cordes / Musique de chambre / Chœurs ★ **INSTRUMENTS MODERNES** ★ Violon / Alto / Violoncelle / Contrebasse / Flûte traversière / Hautbois / Clarinette / Saxophone / Basson / Trompette / Cor / Trombone / Tuba / Piano / Harpe / Guitare / Percussions ★ **INSTRUMENTS ANCIENS** ★ Flûte à bec / Viole de gambe / Luth / Clavecin / Orgue / Chant lyrique ★ **MUSIQUES ACTUELLES** ★ Pratiques collectives / Guitare électrique / Basse / Batterie / Chant / Piano jazz / Musique Assistée par Ordinateur ★ **DANSE** ★ Classique / Contemporaine / Formation musicale danseur / Physiologie / Culture chorégraphique

### COMMENT S'INSCRIRE ?

■ Les CANDIDATURES sont enregistrées à la fois:

- au Conservatoire → dossier à retirer au secrétariat de mars à mai
- au lycée Pasteur → par le dossier scolaire de fin de Troisième.

■ L'ADMISSION est prononcée par une commission mixte [Conservatoire + lycée], qui examine le niveau musical ou chorégraphique et le niveau des études générales.

Le bagage musical du candidat sera évalué au cours d'un test organisé par le Conservatoire. Celui-ci devra pouvoir aboutir au passage en fin de terminale d'un Certificat d'Études Musicales [CEM] ou Certificat d'Études Chorégraphiques [CEC].

Un changement d'orientation en fin de Seconde sera exceptionnellement possible après avis favorable du conseil de classe.

L'accès direct à la Première TMD pourra être exceptionnellement envisagé.

★ **Le cursus au Conservatoire est gratuit.**

### ORIENTATIONS PROFESSIONNELLES post-bac

■ **MÉTIERS ARTISTIQUES**

**Poursuite des études:**

- ★ Conservatoire National Supérieur de Musique et Danse (Paris et Lyon)
- ★ Pôle d'Enseignement Supérieur Musique Danse
- ★ Ecoles Supérieures étrangères
- ★ Études Universitaires : Faculté de Musicologie, Arts du Spectacle,...

**Débouchés**

- ★ Compositeur, arrangeur, soliste, accompagnateur, musicien d'orchestre, chef d'orchestre ou de chœur, métiers de l'audiovisuel, facteur d'instruments / luthier, chorégraphe, danseur...

■ **ENSEIGNEMENT**

**Intervenant en milieu scolaire ou socio-culturel:**

Formation suivie au Centre de Formation des Musiciens Intervenant

- ★ Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant [D.U.M.I.]

**Enseignant en Collèges / Lycées / Universités:**

- ★ Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire [C.A.P.E.S.] > > Agrégation > Doctorat Université

**Professeur en Conservatoires / Écoles de Musique ou de Danse:**

- ★ Diplôme d'État [D.E.] – Formation en P.E.S.M.
- ★ Assistant Territorial d'Enseignement Artistique - Concours C.N.F.P.T.
- ★ Certificat d'Aptitude [C.A.] – Formation en C.N.S.M.
- ★ Professeur d'Enseignement Artistique - Concours C.N.F.P.T.

**Autres perspectives professionnelles:**

Cadre du secteur culturel / Responsable culturel, directeur artistique, programmeur... / Édition & communication / Gravure musicale, journaliste spécialisé, critique musical, tourisme, publicité...